

### *Simplification du paiement du solde de 13% de la Taxe d'apprentissage*

Les entreprises assujetties à la taxe d'apprentissage peuvent, par des versements directs libératoires, consacrer 13% de leur taxe au financement des formations dispensées par les facultés de droit.

La nouvelle méthode de collecte implique une déclaration préalable via la déclaration sociale nominative (DNS) et un paiement auprès de l'URSSAF.

Ensuite, chaque entreprise assujettie peut décider de flécher les sommes payées vers la formation de son choix. Ce fléchage se fait en 2 phases ;

- **1<sup>ère</sup> phase : du 26 mai au 21 août 2026 inclus**
- **2<sup>ème</sup> phase : du 3 septembre au 21 octobre 2026 inclus**

#### Comment flécher la Taxe d'apprentissage ?

**Etape 1** : connexion à la plateforme SOLTÉA.

**www.soltea.education.gouv.fr**

à l'aide de vos identifiants Soltéa délivrés sur la plateforme Net-entreprises

**Etape 2** : choisir dans le moteur de recherche la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université

FDSP – AMU      **Code UAI : 0132133Y**

**Etape 3** : choisir dans le menu déroulant, le diplôme que vous souhaitez spécifiquement soutenir.

Diplôme : Master 2 Droit \_\_\_\_\_, spécialité \_\_\_\_\_.

**Etape 4** : Valider le montant du versement.

## Taxe d'apprentissage 2026 Avis de versement « Solde de 13% »

Votre société ... ..

Adresse ... ..

Code postal... .. Ville ... ..

Contact taxe d'apprentissage : ... ..

Tél : ... .. E-mail : ... ..

J'ai versé via la plateforme SOLTÉA, à la FDSP -AMU  
pour le Diplôme : Master 2 Droit \_\_\_\_\_  
spécialité \_\_\_\_\_

**Code UAI = 0132133Y**

la somme de \_\_\_\_\_ euros

#### Facultatif

Je souhaite que mon logo figure sur le site internet du CERIC  
(le cas échéant, adressez-nous votre logo).

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT : 04 13 94 45 71**

*gaelle.dupre@univ-amu.fr*